

## Réfléchir sur 1992

Il y a exactement deux ans, quelques jours après le Sommet européen de Luxembourg, notre revue publiait un excellent article de Jérôme Vignon, alors conseiller du président Delors, consacré au Grand marché intérieur européen. Le thème était nouveau, l'article intrigua et plut, il connut un appréciable succès d'estime, sans cependant toucher le grand public.

Aujourd'hui, les choses ont changé : l'Acte unique a été ratifié par tous les pays membres de la Communauté, des directives sont adoptées, des décisions sont prises, les entreprises se préparent à cette échéance et, surtout, dans plusieurs pays dont la France, ce thème est devenu central dans le débat public. Il faut maintenant aller plus loin : au-delà des annonces politiques, il s'agit d'examiner dans quelles conditions pourrait se mettre en place le Grand marché, et d'étudier les conséquences de cette évolution pour l'Europe et pour chacun des pays membres. C'est ce que tente ce numéro *d'Economie prospective internationale*.

Dans le premier article, Michel Catinat effectue une analyse détaillée des conséquences macro-économiques de la réalisation du Grand marché. Il montre que l'ouverture des marchés publics, la suppression des frontières intra-communautaires, la libéralisation des services financiers devraient entraîner une amélioration des conditions de l'offre en Europe, grâce à une meilleure allocation des ressources, à des économies d'échelle et à une concurrence accrue. Diverses contraintes macro-économiques (déficit budgétaire, contrainte extérieure, production rentable, risque d'inflation) seraient ainsi desserrées, ce qui pourrait permettre, sous des conditions qui sont explicitées dans l'article, des gains de croissance et d'emploi.

Ensuite, Robert Lawrence et Charles Schultze de la Brookings Institution (Washington) présentent les conclusions d'un programme de recherche qu'ils ont animé, relatif aux obstacles à la croissance européenne. Après un examen

---

attentif des hypothèses usuellement avancées pour expliquer la faiblesse de la croissance et l'importance du chômage en Europe, leurs conclusions les conduisent à suggérer, d'une part, des réformes structurelles favorisant la flexibilité, d'autre part, des politiques macro-économiques plus favorables à l'expansion.

Dans l'article suivant, j'examine les problèmes posés par l'harmonisation des TVA européennes. Après avoir montré que cet objectif ne prend son sens que parce qu'il est indispensable à la suppression des frontières entre pays membres, je détaille les difficultés d'ordres budgétaire, politique et administratif que soulève sa réalisation. Ces difficultés sont nombreuses et réelles, mais elles peuvent être résolues dans le cadre des orientations tracées par la Commission.

Dominique Pianelli analyse ensuite la situation particulière de l'Autriche entre l'Est et le Grand marché. Son étude du commerce extérieur autrichien depuis le début du siècle montre comment celui-ci s'est progressivement dégagé de l'héritage de l'Empire des Habsbourg pour s'occidentaliser, principalement à travers des liens commerciaux très forts avec l'Allemagne fédérale.

Dans la rubrique « A partir de CHELEM », Colette Herzog examine l'ouverture du marché européen. En se fondant sur des calculs de montants d'importations par habitant, elle situe l'Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon, et compare les pays européens entre eux.

Michel Aglietta présente enfin, dans la rubrique LU, le rapport rédigé par le groupe d'étude présidé par Tommaso Padoa-Schioppa, à la demande du président de la Commission des Communautés européennes. Ce rapport contient une réflexion approfondie sur la situation économique actuelle de la Communauté ; il rassemble les fondements d'une nouvelle doctrine de l'intégration européenne.

La réalisation du Grand marché soulèvera d'autant moins d'obstacles que chacun s'y sera mieux préparé. La réflexion sur un sujet de cette nature, parce qu'elle est susceptible d'influencer les anticipations des acteurs, a un rôle fondamental à jouer dans la réalisation de l'entreprise. De plus, elle peut conduire à infléchir les objectifs, modifier les contours, préciser les moyens, définir les conditions du succès. La construction du Grand marché de 1992 est une orientation politique claire pour la Communauté. Mais le résultat dépendra beaucoup de la volonté qui lui sera appliquée et des moyens qui seront choisis.

Jean-Michel Charpin  
*Directeur du CEPII*